

Dossier n°

Reçu le

Cadre réservé à l'APRAS

Bilan action antérieure OUI NON

Ce fonds sert à soutenir les projets des **collectifs d'habitants**.

L'APRAS soutient les collectifs d'habitants locataires HLM dont les activités ont vocation à développer le lien social, à enrichir et améliorer la vie collective dans les quartiers et les immeubles de logements sociaux.

Ce fonds est alimenté par des subventions issues de la Politique de la Ville et des bailleurs sociaux.

Les aides sont accordées sous forme de BONS D'ACHATS selon des critères et en fonction des projets présentés par les collectifs d'habitants. (liste des critères disponibles à l'APRAS). Le matériel acheté reste propriété de l'APRAS, il est prêté aux habitants.

LA DEMANDE F.C.I.H.

Nom du collectif : Localisation :

Titre de l'action : Montant sollicité

INTERLOCUTEUR POUR LE COLLECTIF

Nom :

Adresse :

Tél. : Mail :

LISTE DES MEMBRES

Noms	Adresses	Tél.

PRESENTATION DE LA DEMANDE

DESCRIPTION DE L'ACTION

PUBLIC CONCERNE

Nb de personnes	Nb d'immeubles	Nb de tours.

ORGANISATION

DATES ET CALENDRIER



//////////FONDS DE CONCOURS AUX INITIATIVES D'HABITANTS//////////

Le versement de l'argent se fait uniquement sous forme de BONS D'ACHATS auprès des magasins qui les acceptent. (voir avec l'APRAS la liste des magasins concernés)

Si de la vente est prévue (vente de boisson ou de gâteaux...) ou si le projet reçoit d'autres soutiens (une aide du bailleur social par exemple), il est important de le faire apparaître dans le budget prévisionnel.

BUDGET PREVISIONNEL

Dépenses à détailler	Montant	Recettes prévisionnelles	Montant
Alimentation		FCIH (APRAS)	
Matériel		Participation des habitants	
Décorations		Autres financements (à préciser)	
Autres dépenses (à préciser)			
TOTAL		TOTAL	

DATE ET SIGNATURE :



Dossier à retourner à

L'A.P.R.A.S.

6 cours des Alliés

35000 Rennes

Tél. : 02.99.31.52.44

Fax : 02.99.30.81.17

Mail : accueil-locaux@apras.asso.fr

Cadre réservé à l'APRAS

Décision de la Commission du

Acceptation du dossier OUI NON Pour un montant prévisionnel de

Observations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

